

ASSC CFC ord. 2017

2023-2024

ASSC dual 1ère année

vendredi
03.05.2024

08h00-11h30 /
12h45-16h00



Soutenir les clientes et clients dans la fonction d'élimination

Moyens auxiliaires - régulation de l'activité intestinale et vésicale - matériel incontinence
B.3

ASSC dual 1ère année

Avenir 33 - 2800 Delémont
Salle A3 04 Fourmi

jeudi
23.05.2024

08h00-11h30 /
12h45-16h00



Soutenir les clientes et clients dans leur mobilité

Utilisation des moyens auxiliaires et aide à la marche
B.2

ASSC dual 1ère année

Avenir 33 - 2800 Delémont
Salle A3 09 Libellule

Pause de l'après-midi de 14h30-14h45 - Déplacements à l'H-Ju de Delémont de 14h45 à 15h00. Visite du service de physiothérapie de 15h00-16h00

vendredi
24.05.2024

08h00-11h30



Cours spécifique

B.1 et B.3 Soins intimes aux porteurs de sonde
CS

ASSC dual 1ère année

Avenir 33 - 2800 Delémont
Salle A3 04 Fourmi

vendredi
24.05.2024

12h45-16h00



Soutenir les clientes et clients dans leur mobilité

Prophylaxie des thromboses, escarres et courbatures -
Bandages de contention
B.2

ASSC dual 1ère année

Avenir 33 - 2800 Delémont
Salle A3 04 Fourmi

vendredi
07.06.2024

08h30-11h50


Soutenir les clientes et clients dans la structuration de leur journée et les aider à se tenir à leur programme

F.2

ASSC dual 1ère année

Caritas Jura - Salle d'information -
Département Insertion
Rue St-Henri 5 - 2800 Delémont

**Attention : horaire spécial
Tenue adéquate exigée et chaussures adaptées pour l'extérieur (visite du jardin)**

 Pour les cours comportant ce symbole, les apprentis doivent obligatoirement porter leurs habits professionnels.

Cours interentreprises Calendrier des cours par classe

vendredi
07.06.2024
12h50-16h00

Cours spécifique


F.2 Soutenir les client-e-s dans la structuration de leur journée et les aider à tenir leur programme

CS

ASSC dual 1ère année

Caritas Jura - Salle d'information -
Département Insertion
Rue St-Henri 5 - 2800 Delémont

Attention : horaire spécial
Tenue adéquate exigée et chaussures adaptées pour l'extérieur (visite du jardin)

 Pour les cours comportant ce symbole, les apprentis doivent obligatoirement porter leurs habits professionnels.

Informations complémentaires

Selon le plan de formation d'OdaSanté, 34 jours de cours interentreprises sont à organiser durant les 3 ans de formation ASSC (20 jours CIE pour la formation raccourcie qui se déroule sur 2 ans)

Les plannings des CIE (cours interentreprises), mis à jour, sont disponibles sur le site internet de l'OrTra jurassienne santé-social:

www.ortraju.ch

- Les habits professionnels sont obligatoires pour tous les cours portant le symbole du T-shirt (voir ci-dessous, en bas de page)
- Il est indispensable de se munir du cahier didactique correspondant à la compétence pour chaque CIE
- Toute absence à un cours interentreprise doit être communiquée au plus vite à l'OrTra jurassienne santé-social (-> justificatif d'absence via site internet de l'OrTra jurassienne santé-social)
- Chacun-e doit se conformer au règlement CIE distribué au début de sa formation

Liens utiles :

www.divssa.ch (école EMS2 à Delémont)

www.jura.ch/fr/Autorites/Administration/DFCS/Formation-postobligatoire-SFP.html

(service de la formation postobligatoire du canton du Jura)

www.odasante.ch

www.savoirsocial.ch

www.professionsante.ch

www.orientation.ch


www.mon-app.ch (recherche places d'apprentissage)

[www.facebook.com/OrTra JU santé-social](https://www.facebook.com/OrTra_JU_santé-social)

Où nous trouver ?

OrTra jurassienne santé-social
(bâtiment orange – 1^{er} étage)
Rue de la Molière 13
CH-2800 Delémont



 Pour les cours comportant ce symbole, les apprentis doivent obligatoirement porter leurs habits professionnels.